



DCP – 18/12/2019

*Convention de partenariat
FAC en Isère*

COMITE DE PILOTAGE



ORDRE DU JOUR

1. Tour de table et mot d'accueil de M. Patrick Curtaud, Vice-président chargé de la culture, du patrimoine et de la coopération décentralisée, et Mme Martine Kohly, Vice-présidente chargée du sport, de la jeunesse, de la vie associative et du devoir de mémoire – 15h-15h15

**2. Bilan – évaluation de deux premières années de convention départementale
15h15-15h45**

2.1 Evaluation du partenariat et de la gouvernance

2.2 Chiffres-clés et carte

**3. Echange sur l'approche territoriale concertée
15h45-16h20**

**4. Calendrier de travail 2020
16h20-16h30**



2.1 EVALUATION DU PARTENARIAT ET DE LA GOUVERNANCE

A. Qualité du partenariat



- Nouvelle participation active de la CAF et de la DDSC => travail sur les **différents temps de l'enfant**
- Nouveauté: mise en place de **groupes de travail** :
Plan chorale, Formations, Evaluation, Référentiel culture construction et rénovation des collèges, Hors-temps scolaire...
- **Commissions d'expertise** des dispositifs de financement scolaire (PICC, Découverte Région...) **élargies**



- Absence de la **DRAAF** depuis 2 ans

2.1 EVALUATION DU PARTENARIAT ET DE LA GOUVERNANCE

B. Plus-value de la convention dans une approche territoriale concertée



- Création **d'outils** d'évaluation communs pour les territoires en CTEAC et PLEAC (financée par le Département)
- Nouveau **groupe d'échanges** animé à l'échelle départementale entre coordinateurs CTEAC et PLEAC



- Echange sur les objectifs de chacun des partenaires à **moyen et long terme**, travail commun **sur les perspectives à initier**
- Articulation à préciser avec les **autres dispositifs territorialisés** (CTJ, schéma départemental enfance-famille...)

2.1 EVALUATION DU PARTENARIAT ET DE LA GOUVERNANCE

C. Plus-value de la convention dans l'organisation et la diffusion des ressources culturelles



- Une dynamique autour de l'organisation de nouvelles **formations interprofessionnelles**



- **Une plateforme régionale EAC** en gestation (projet DRAC-Région)
- Le déploiement d'un nouveau logiciel de l'Education nationale **ADAGE**

2.1 EVALUATION DU PARTENARIAT ET DE LA GOUVERNANCE

D. Plus-value de la convention dans le renforcement des axes thématiques



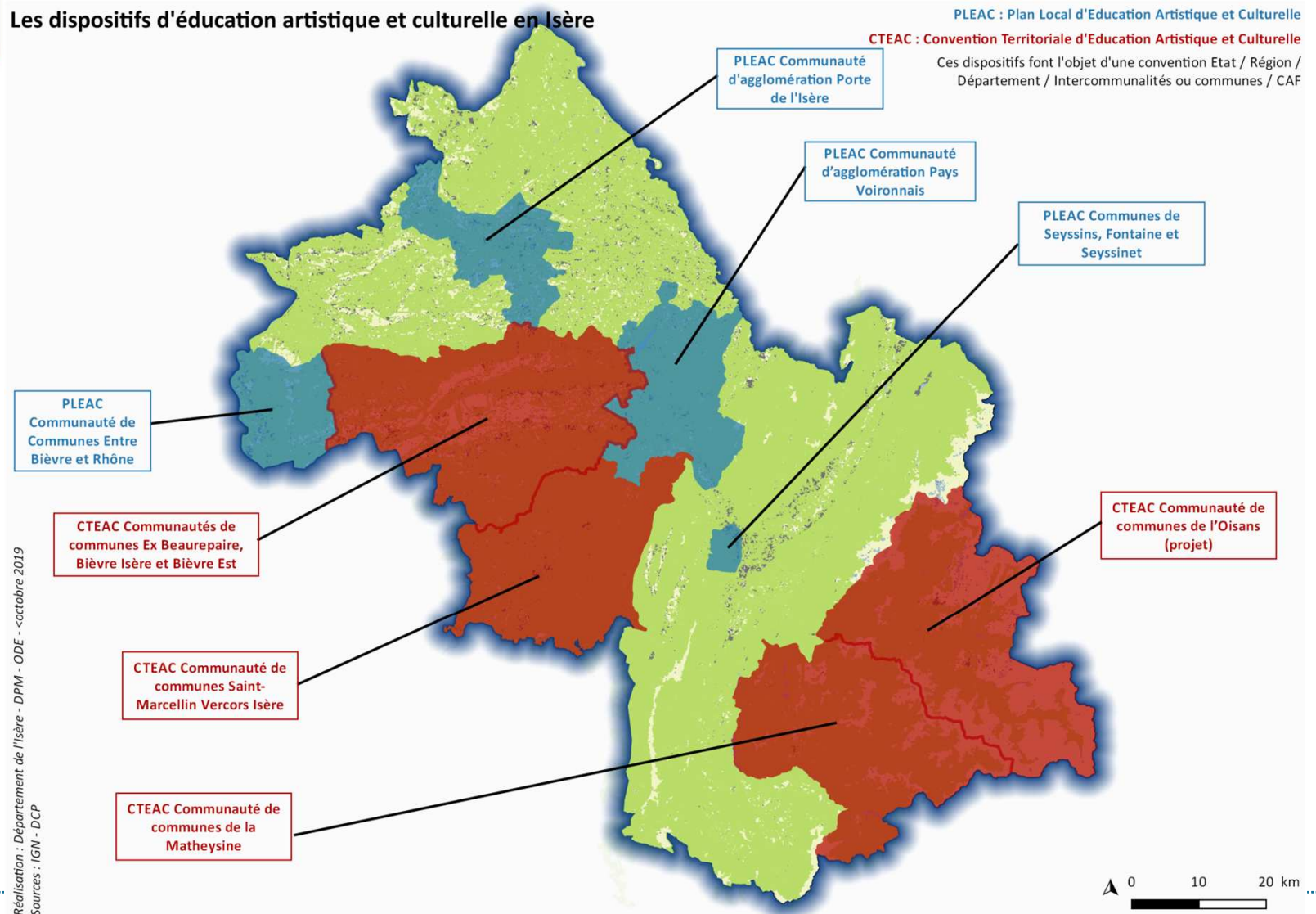
- **Un plan chorale** « support » d'un axe de travail concerté et s'ouvrant aux musiciens intervenants, établissements d'enseignement artistique, ...
- Appui sur des **partenaires ressources** (Spirito, Médiarts, artistes en résidences, Canopée ...)



- Un travail autour des **arts plastiques et du patrimoine** à initier

2.2 CHIFFRES-CLÉS ET CARTE

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle en Isère



2.2 CHIFFRES-CLÉS ET CARTE

La politique partenariale en Isère:

- **8**, bientôt 9, **intercommunalités** conventionnées
- **3 communes** conventionnées (PLEAC Seyssins, Seyssinet, Fontaine)
- **858000€** de financements dédiés à l'EAC sur les intercommunalités iséroises conventionnées en 2018-2019

Pour, en 2018-2019:

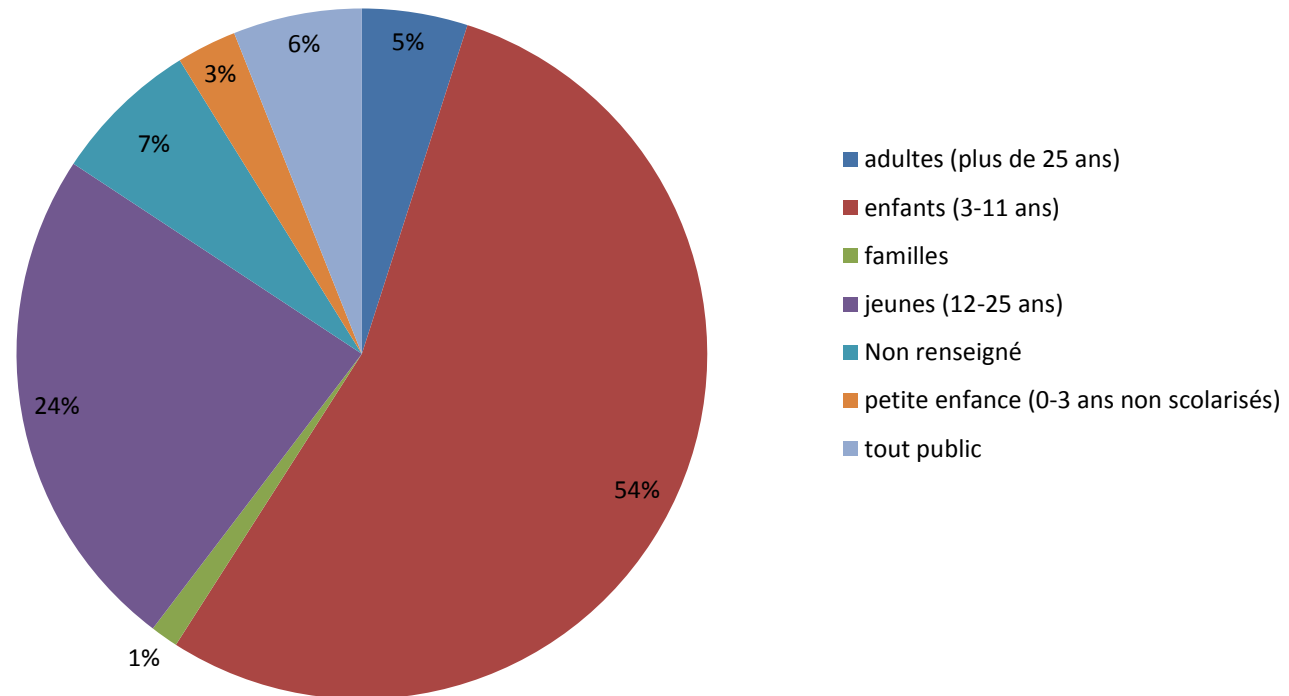
400 actions

5600 heures d'intervention d'artiste

Au bénéfice de plus de **20 000 Isérois**

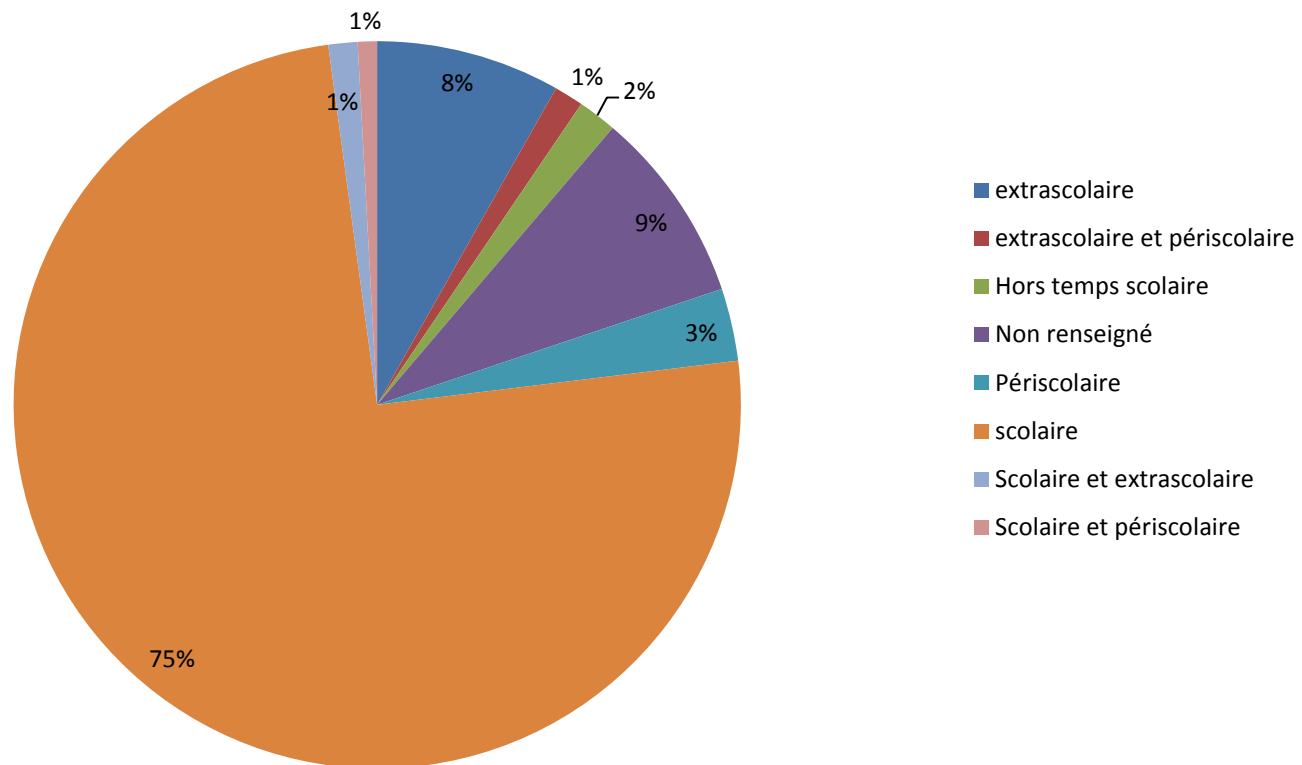
2.2 CHIFFRES-CLÉS ET CARTE

Répartition des actions en fonction du type de public



2.2 CHIFFRES-CLÉS ET CARTE

Répartition des actions en fonction du type de temps



2.2 CHIFFRES-CLÉS ET CARTE

JEUNESSE

4400 jeunes (12-25 ans)

DIVERSITE DES PARTENAIRES

Du champ social, socioculturel,
handicap, petite enfance, scolaire...

PARCOURS

158 h d'interventions sur des
projets englobant plusieurs temps
de la vie des jeunes

TEMPS SCOLAIRE

13000 enfants touchés (1^{er} et 2nd
degrés)

EDUCATION NON FORMELLE

500 enfants touchés sur les temps
extra et péri scolaire

QUARTIERS PRIORITAIRES

2000 habitants de quartiers « politique de
la ville »

FORMATION

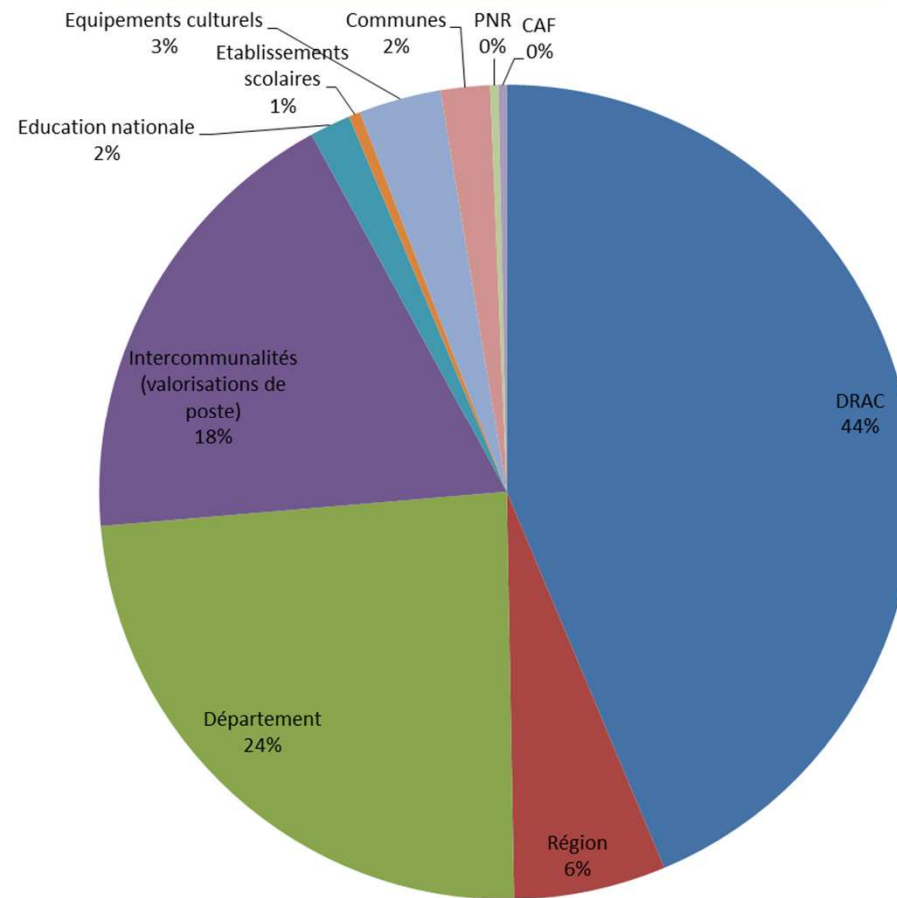
476 professionnels formés

DIVERSITE DES DISCIPLINES

100 artistes ou compagnies
Architecture, arts visuels, spectacle vivant, livre
et lecture...

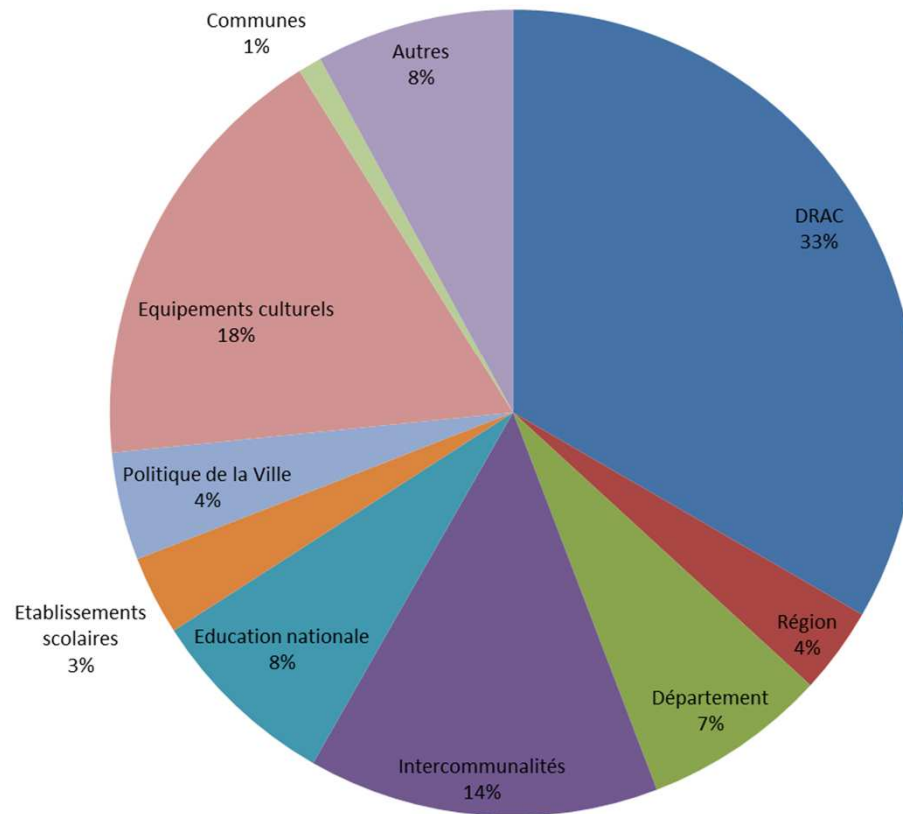
2.2 CHIFFRES-CLÉS ET CARTE

Répartition par financeur du budget dédié aux
CTEAC



2.2 CHIFFRES-CLÉS ET CARTE

Répartition par financeur du budget dédié aux PLEAC



3. ECHANGE SUR L'APPROCHE TERRITORIALE CONCERTÉE

Tour de table – intervention de chacun des signataires

- Quelles suites donner aux CTEAC après 6 années de convention? Quels prérequis?
 - Quelles autres intercommunalités iséroises sont identifiées comme « prioritaires »?
 - Comment répondre de manière concertée aux demandes de territoires « intermédiaires » (ni « prioritaires », ni suffisamment structurés pour un PLEAC)?
-

4. CALENDRIER DE TRAVAIL 1^{ER} SEMESTRE 2020

Janvier => mai : Réunions des groupes de travail

- Formations
- « Hors temps scolaire »
- Référentiel culture pour la rénovation et la construction des collèges
- Coordinateurs PLEAC et CTEAC

Mai => juillet: commissions d'expertise des dispositifs de financements aux projets scolaires

Juin: Comité technique
